

CARCÉRAL ■ Jean-Pierre Sueur (PS) dénonce la surpopulation

La prison peine à réinsérer

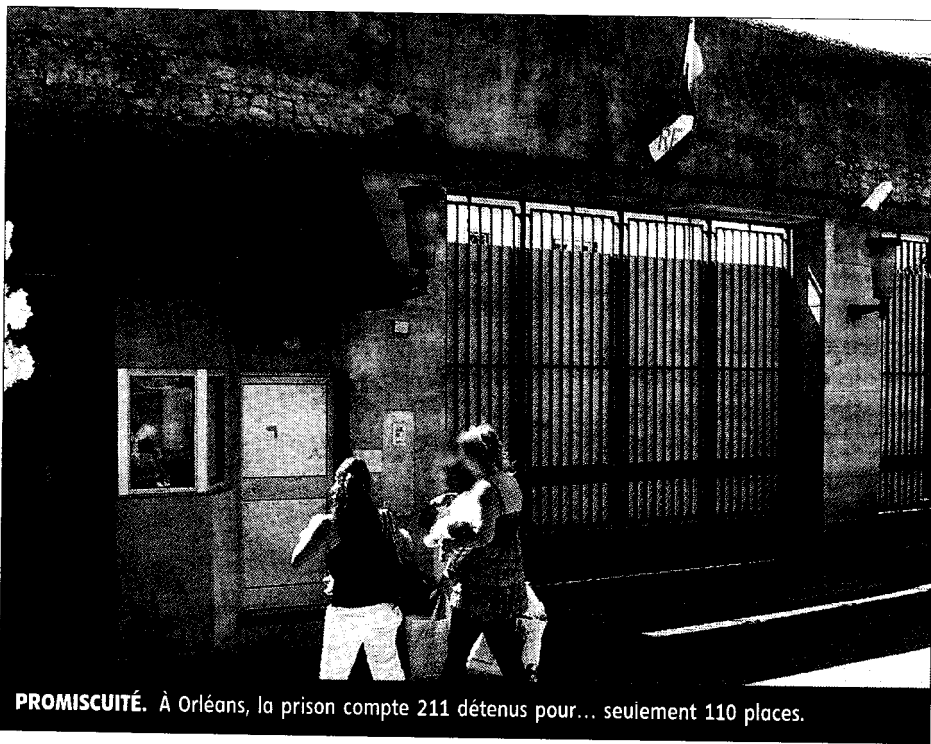
Hier, le sénateur Jean-Pierre Sueur (PS), a visité la maison d'arrêt d'Orléans. Son état des lieux est comme l'avenir du système carcéral orléanais. Amer.

David Creff

Hier matin, Jean-Pierre Sueur est sorti de prison. Après avoir rencontré gardiens, cuisiniers, personnels administratifs, syndicats... Sans oublier, le directeur de la maison d'arrêt d'Orléans. Le sénateur du Loiret (PS) – qui reconnaît la qualité du travail accompli, entre les hauts murs – ne peut que constater l'ampleur des dégâts : « Comment voulez-vous réinsérer les détenus, dans de bonnes conditions, avec un taux de suroccupation de 219 % ? », s'insurge celui qui dénonce l'état global du système carcéral français.

La future prison comptera vingt places de plus

Dans le quartier des hommes, les chiffres sont



PROMISCUITÉ. À Orléans, la prison compte 211 détenus pour... seulement 110 places.

éloquents. En moyenne, deux à trois détenus cohabitent dans une cellule de 8,5 m². Et, ils sont environ 205 dans ce cas-là. Plus, trente-trois, à l'extérieur, équipés de bracelets électroniques. Côté femmes, seize purgent actuellement une peine. Le taux d'occupation des quartiers est normal. Le parlementaire, qui cite volontiers

l'ancien ministre de la Justice, Robert Badinter, rappelle « que la mission première d'une prison est de préparer à en sortir ». Ce qui, au regard du manque de personnel, propre à suivre les détenus vers la liberté, semble ne pas être le cas, ici.

Qu'en sera-t-il du centre pénitentiaire de Saran, qui ouvrira en 2013 ? Certains

syndicats parlent déjà « d'un lieu de déshumanisation ». Trop grand, disent-ils. Et encore plus depuis que décision a été prise d'augmenter sa capacité de vingt places, pour un total de 760 prisonniers. « Pas une prison – disent les défenseurs d'établissements à taille humaine –, une usine à récidive. » ■